

Liminaire CHSCT du 14 décembre 2017

Monsieur le Président,

Nous aborderons dans cette liminaire quelques sujets divers.

Tout d'abord les fermetures de trésoreries au 1^{er} janvier 2018 et l'organisation de celles-ci. Des agents déménageurs ? Il fut un temps où on envoyait les services communs ou des entreprises privées pour déménager les services... là on demande à des agents pour certains nouveaux dans la trésorerie, de trier des documents pour lesquels ils n'ont aucune vision et/ou historique...

Sans parler des suspicions d'amiante dans les sous-sols de Dammartin, des problèmes d'humidité à Moret-sur-Loing... ou encore d'un travail d'archivage qui n'a pas été fait depuis tellement d'années que celui-ci demande une expertise que certains (nouveaux) agents n'ont pas...

Il serait bon dorénavant que dans chaque service, les chefs soient sensibilisés à l'archivage, car le tout démat' laisse encore traîner beaucoup de papier derrière lui.

Autre chose, lors du GT du 8 décembre dernier, vous nous avez rappelé qu'il n'était plus possible lorsqu'il y avait des intempéries de travailler sur un site proche de chez soi et qu'il fallait donc trouver une solution pour se déplacer et se rendre sur son lieu de travail.

Vous n'êtes pas sans savoir que les transports dans le 77 sont assez nébuleux... en fin d'année les agents n'ont plus forcément de congé, que faire ? Les obliger à prendre la route ? Qui est responsable dans ce cas ?

Nous vous demandons donc M le Président, la plus grande souplesse possible en la matière.

Nous voudrions aborder aujourd'hui un incident qui s'est déroulé le 6 décembre au CFP de Lagny. Un contribuable a filmé à son insu une agente des Finances Publiques qui était à l'accueil. Les chefs sont intervenus pour lui demander d'effacer le fichier, ce qu'il aurait fait, mais sans en être sûr. En effet, on peut récupérer des fichiers supprimés sans aucun problème, sans parler des serveurs sur lesquels certains téléphones sont connectés en permanence et qui réceptionnent tous les enregistrements.

Des affiches interdisant de filmer et de prendre des photos seraient-elles envisageables ?

Cette situation génère pour notre collègue de grosses angoisses... jusqu'à aller voir sur les plateformes de partage si la vidéo en question ne pourrait pas s'y retrouver... Que compte faire l'administration ? Un courrier qui partira dans 3 semaines ?

Nous apprenons par la « bande » que la pérennité des locaux syndicaux à Melun Cité serait compromise. Inutile de vous rappeler l'Article 3 du [décret 82-447](#), nous comptons sur votre bienveillance et espérons que ce n'est qu'une rumeur et non une atteinte à l'activité syndicale.

Concernant Lieusaint, il y a actuellement un problème de chauffage, pouvez-vous nous faire un point sur les réparations ?

Toujours à Lieusaint, lors de la conception de l'accueil un ergonome est-il venu ? Si non peut-on prévoir son intervention ? En effet, les agents ne se sentent pas en sécurité dans sa configuration actuelle. Mauvaise gestion du flux, signalétique et gestionnaire de file, sentiment d'isolement, proximité avec le public... Des solutions ont été proposées aux responsables lors du DUERP mais n'ont pas été retenues par ces derniers. À cela s'ajoute les problématiques des contribuables qui se rendent au SPL (1^{er} étage) et SIE (2^e étage) et qui peuvent parfois rester dans les locaux après midi car non raccompagnés vers la sortie.

Enfin, au CFP de Montereau, une agente est tombée à l'accueil le 1^{er} décembre. Sa hiérarchie (adjointe puis chef) l'ont incitée à ne pas faire une déclaration d'accident de travail, sous prétexte que c'est une procédure longue et compliquée. Comment des chefs de services peuvent se

permettre de décourager une agente à faire valoir ses droits, alors qu'ils sont censés la soutenir et la conseiller dans ses démarches. On demande donc à la direction de rappeler aux différents responsables dont ces derniers, qu'ils ne doivent pas bafouer les droits des agents.

Nous souhaiterions avoir la liste des bâtiments domaniaux où la DDFIP77 est implantée, afin d'avoir une vision future de ce qui se préfigure pour les services installés dans des locations.

Cette année fut intense pour le CHSCT 77, et nous commençons seulement à découvrir nos collègues douaniers avec leurs problématiques spécifiques, Bien qu'ils soient moins nombreux nous apporterons la même vigilance sur leurs conditions de travail que pour les agents dgfip. Autre point le SIA, quels sont les candidats pour les étages inoccupés de ce bâtiment en possession de notre direction ?